



Réseau Education Prioritaire HOLDER (2917 élèves)

Ecole maternelle Agarande (145)

Ecole élémentaire Agarande (281)

Ecole maternelle Zéphir(160)

Ecole élémentaire Bernude (274)

Ecole maternelle Macé (295)

Ecole élémentaire Macé (391)

Groupe scolaire Phinéra Horth

école maternelle (154) école élémentaire (212)

Collège Holder (1015) dont une SEGPA(105)

Le cadre réglementaire national jusqu'à la rentrée 2014/15

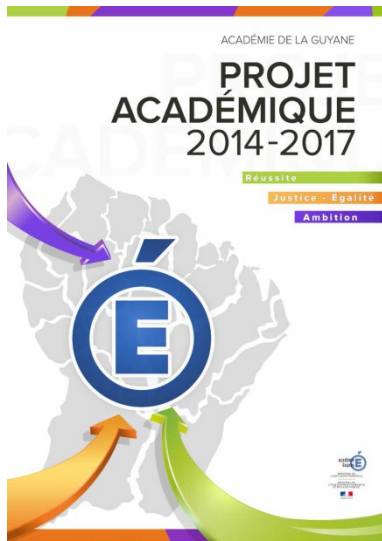
La loi refondation de l'école de la République du
8 juillet 2013

PROJET ACADÉMIQUE 2014-2017

« Dans le contexte de l'académie et de ses réalités , le projet
d'académie est la déclinaison des objectifs de la Refondation de
l'école : **RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET FAVORISER LA RÉUSSITE
DE TOUS.** »

P. Lacombe

Recteur de l'académie de la Guyane



**1er degré: projet d'école,
projet de circonscription**
**2ème degré: projet
d'établissement
et contrat d'objectif**

AXE1: RÉUSSITE *des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves*

AXE2: JUSTICE ET ÉGALITÉ

des parcours qui valorisent les compétences de chaque élève

AXE3: AMBITION

des conditions propices à un enseignement de qualité



Rentrée 2015

cadre réglementaire national:

→refondation de l'école

→REFONDATION EDUCATION PRIORITAIRE (EP)

circulaire du 4 juin 2014 révision de la géographie

« La refondation de l'EP poursuit une ambition : la rendre plus juste et plus efficace avec l'objectif clair et mesurable de lutter contre les inégalités scolaires liées aux origines sociales pour la réussite scolaire de tous. »

- « Le référentiel offre un **CADRE STRUCTURANT** à l'ensemble des acteurs sous forme de **PRINCIPES D' ACTIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES**.
- Le référentiel permet aux équipes d'exercer pleinement leur **LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE** en s'appuyant sur des **REPÈRES SOLIDES ET FIABLES** »
- Site de référence:
<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/accueil.html>





SIX PRIORITÉS POUR LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
2. Conforter une école bienveillante et exigeante
3. Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
6. Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

A partir de la rentrée 2016 REP+

